

DEVENIR RÉFÉRENTS AIDANTS

Maîtriser l'accompagnement social au sein de votre agence



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Devenir référent aidants en maîtrisant les principales prestations sociales
- Savoir réaliser et suivre des démarches administratives en ligne ou en version papier en lien avec les organismes sociaux
- Connaître ses droits en tant qu'aidant et mobiliser les ressources existantes
- Développer des compétences de communication administrative pour interagir efficacement avec les institutions et défendre les droits des personnes aidées

MODULE 1 : LES PRESTATIONS SOCIALES POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- Identifier les principales aides financières selon la situation (APA, PCH, AAH, ASI, etc.)
- Comprendre les conditions d'attribution et les démarches à suivre
- Connaître les dispositifs liés à la retraite, la santé et le handicap
- Apprendre à évaluer l'éligibilité d'une personne accompagnée à différentes aides

MODULE 2 : DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : OUTILS, ACTEURS ET ORGANISMES

- Cartographier les principaux organismes (CAF, MDPH, CPAM, CARSAT, etc.) et leurs rôles
- Dispositif de protection du majeur dépendant (tutelle, curatelle)
- Savoir remplir les dossiers administratifs les plus courants
- Anticiper les délais et suivre l'évolution des demandes

MODULE 3 : DROITS DES AIDANTS ET DISPOSITIFS DE SOUTIEN

- Connaître ses droits en tant qu'aidant (congé proche aidant, droit au répit, accueil de jour, etc.)
- Identifier les aides financières et services pour les aidants
- Accéder à des formations et accompagnements dédiés
- Découvrir les structures locales d'information et de soutien

MODULE 4 : COMMUNIQUER AVEC LES ADMINISTRATIONS ET DÉFENDRE SES DROITS

- Structurer une demande ou un courrier administratif clair et convaincant
- Savoir relancer, contester ou faire appel en cas de refus
- Construire une relation de confiance avec les interlocuteurs institutionnels
- Adopter une posture d'interlocuteur légitime et assertif

La prochaine session a lieu les 17 et 25 novembre 2025 de 9h à 12h30

Tarif : 85 € net par apprenant au lieu de 375 €

Formation en visioconférence
Durée : 7 heures